

Lyon, cercle de silence

POUR UNE IMMIGRATION HUMANISTE

**Comprenons les causes
Accueillons-en la richesse
Refusons l'injustice**

Nous demandons :

- > des conditions de vie dignes pour permettre un vrai dialogue et comprendre les raisons qui poussent à quitter la terre de ses ancêtres.
- > une politique de régularisation juste-, intelligente et humaine qui ne repose pas sur la peur de l'autre, ni sur la recherche de voix électorales à court terme.

Nous disons NON :

- > aux contrôles d'identité au faciès
- > à l'exclusivité des démarches en ligne de la Préfecture
- > aux expulsions qui brisent les familles
- > à l'enfermement systématique dans des centres de rétentions
- > à l'allongement inhumain de la durée de séjour dans ces centres

Nous refusons une société qui sacrifie l'humanité au nom de la sécurité

CDS voulu par de nombreuses associations : Atelier Justice Paix-Intégrité de la création de la Famille Franciscaine ; Fédération Protestante de France ; Cimade ; Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN) ; Coordination Urgence Migrants ; Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD-Lyon) ; Secours catholique ; JRS Welcome-Lyon ; avec le soutien de Réseau éducation sans frontière (RESF), la Ligue des droits de l'Homme (LDH), Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien des Enfants des Squats (CLASSES)

=== > voir la liste complète des soutiens sur le site internet

**Rendez-vous : Place de la Comédie - Hôtel de Ville côté est,
18h30 – 19h30 : 14 janvier ; 11 février ; 11 mars 2026**

Merci de transmettre, largement, ces informations autour de vous.

Plus d'info et contacts : <https://cerclelyon.cercledesilence.fr>

Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre le cercle de silence.

UNE HISTOIRE POUR COMMENCER L'ANNÉE

« Après mes études en France, raconte Nawar B, je n'ai pas trouvé d'emploi dans mon domaine, alors j'ai travaillé depuis 10 ans dans la restauration sans contrat. Depuis le rejet de ma demande de carte de séjour, je suis assigné à résidence dans l'attente de mon expulsion. Je dois pointer au commissariat, mais les horaires sont incompatibles avec mon travail, or c'est ma seule source de revenus »

Nawar est père d'un enfant né en France. Sa demande de carte de séjour a été rejetée par la Préfecture car il ne peut fournir de fiches de paie.

Comme tant d'autres, Nawar a vu sa vie s'écrouler à cause d'une décision de la Préfecture.

QUELLE PERSPECTIVE LUI RESTE-TIL ?

Quelle aurait été sa vie s'il avait obtenu une carte de séjour dès sa première demande ?

En début d'année 2025, de nouvelles règles ont été instaurées sur l'asile et l'immigration par la **Loi Darmanin**, toutes plus absurdes et répressives les unes que les autres.

Désormais, il faut par exemple justifier de 7 années de travail effectif sur le territoire français pour obtenir une autorisation de travail alors qu'il est interdit de travailler quand on est en situation irrégulière. Et les personnes qui embauchent des sans-papiers risquent de lourdes peines.

ALLONS-NOUS CONTINUER COMME CELA ? ?